



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8878>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-8878**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la modernisation du parc Croix des Petits Champs, la rénovation du parc Pyramides, et l'exploitation de l'ensemble (Paris Centre 1er)

Description : Délégation de service public pour la modernisation du parc Croix des Petits Champs, la rénovation du parc Pyramides, et l'exploitation de l'ensemble (Paris Centre 1er), pour une durée de respectivement de 10 ans et 26 jours et 9 ans

Identifiant de la procédure : 9f84103e-7fa4-4bd9-a500-0ba9f8a3b9b3

Identifiant interne : 2300829

Principales caractéristiques de la procédure : Concession de service public conformément au code de la commande publique et au code général des collectivités territoriales

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63712400 Services de parc de stationnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 14 rue Croix des Petits Champs

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Sous la rue des Pyramides entre la rue Saint Honoré et l'avenue de l'Opéra

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée de la concession de 10 ans et 26 jours pour le parc "Croix-des-Petits-Champs" et 9 ans pour le parc "Pyramides". Le Parc Croix des Petits Champs débutera son exploitation le 01/02/2025 et finira le 26/02/2035. Le parc Pyramides débutera son exploitation le 01/09/2025 et s'achèvera le 31/08/2034. Avis JOUE initial : n°2023/S 097-303848 en date du 22 mai 2023

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la modernisation du parc Croix des Petits Champs, la rénovation du parc Pyramides, et l'exploitation de l'ensemble (Paris Centre - 1er)

Description : Délégation de service public pour la modernisation du parc Croix des Petits Champs, la rénovation du parc Pyramides, et l'exploitation de l'ensemble (Paris Centre - 1er), pour une durée respective de 10 ans et 26 jours, et 9 ans

Identifiant interne : 2300829

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc "Croix des Petits Champs" sous la rue Croix des Petits Champs et parc Pyramides sous la rue des Pyramides entre la rue Saint Honoré et l'avenue de l'Opéra

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : le parc Croix des Petits Champs fera l'objet d'une modernisation portant notamment sur l'installation d'un système d'extinction automatique de type sprinkler, l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers et la fonctionnalité globale. Certains équipements obsolètes seront déposés et remplacés, notamment en ce qui concerne le désenfumage, le système de sécurité incendie, la signalétique, les matériels d'éclairage... Ces travaux de modernisation s'accompagneront des travaux de rénovation habituels tels que révision et remplacement des installations électriques, du réseau d'eau, réparation des fissures et traitement des venues d'eau etc... Le parc Pyramides fera l'objet de travaux de rénovation habituels tels que révision et remplacement des installations électriques, du réseau d'eau, réparation des fissures et traitement des venues d'eau etc... Les candidats devront proposer des places de stationnement vélos en zone sécurisée fermée dans chaque parc, avec un minimum de 80 places vélos. Dans les 2 ouvrages, le délégataire devra prévoir la mise en place des installations nécessaires permettant d'équiper au moins 50% des places publiques des parcs de BRVE, à destination d'utilisateurs horaires ou abonnés. L'Équipement éventuel des places amodiées sera aux frais des amodiataires. A compter de la reprise des volumes, tous les emplacements des parcs seront exploités en stationnement de courte durée (horaire) et de longue durée (abonnements, amodiations). Le délégataire devra gérer les amodiations encore en cours, mais aucune nouvelle amodiation n'est prévue et il est demandé aux candidats d'étudier la possibilité d'en racheter pour libérer des emplacements et les exploiter en abonnements, horaires ou pour l'aménagement du parc. Une tarification au quart d'heure sera appliquée pour les usagers horaires (VL & 2rm), les résidents du secteur (VL et 2rm) bénéficieront d'une formule d'abonnement spécifique et attractive ; les PMR bénéficieront de la gratuité de leur stationnement dans la limite des places disponibles, des tarifications spécifiques seront mises en place comme celles relatives au stationnement des véhicules basse émission et de petit gabarit; Les tarifs VLE proposés doivent rejoindre ceux des abonnés de base VL d'ici 2030, le stationnement des 2R devra être assuré dans des zones spécifiques. Le délégataire devra faciliter toute activité liée au développement du vélo, et l'implantation de sociétés de location de véhicules à temps partagé ainsi que des sociétés proposant tout service visant à favoriser les modes de déplacements propres en leur consentant des tarifs d'abonnement spécifiques, une attention particulière sera portée à l'environnement des parcs et aux nouvelles mobilités pour répondre au mieux aux besoins des usagers et des activités annexes pourront être mises en place. Les 2 parcs sont intégrés au système de PASS 2RM, et le délégataire devra assurer le financement et l'installation de tous les équipements nécessaires à la poursuite de ce service. Il ne pourra pas s'opposer à l'instauration d'un système de pass vélos et devra aussi en assurer le financement et l'installation des équipements. Le délégataire ne pourra pas s'opposer à l'implantation éventuelle d'un E.L.U. ; ni à l'implantation d'une station de recharge électrique de type HUB gérée par un prestataire désigné par la ville ; ni pour Croix des petits champs, à la création d'un local grillagé fermé pour les engins de la DPE de la Ville de Paris (type Glutton ou autre). La mise à disposition des places se fera à titre gratuit. Le délégataire devra souscrire à un contrat d'énergie verte ou en justifier la fourniture. Les parcs devront être accessibles 24h/24, 7j/7 pour les abonnés et amodiataires. Les plages d'ouverture sont à adapter à la fréquentation des usagers horaires. La présence permanente du personnel dans les ouvrages n'est pas exigée mais l'effectif devra être adapté selon l'affluence des véhicules. La surveillance humaine permanente et l'entretien des 2 ouvrages devront être assurés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : La qualité technique et architecturale du projet de modernisation du parc Croix des Petits Champs, du projet de travaux de rénovation pour le parc Pyramides

Description : La qualité technique et architecturale du projet de modernisation du parc Croix des Petits Champs, du projet de travaux de rénovation pour le parc Pyramides sera analysée basée sur l'examen des programmes détaillés des travaux envisagés, de leur méthodologie, des plannings, de la gestion des chantiers... pour les parcs Croix des Petits Champs et Pyramides

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : La qualité et le dynamisme du service proposé en exploitation pour les deux parcs

Description : La qualité et le dynamisme du service proposé en exploitation pour les deux parcs sera analysée sur les conditions d'accès et affectation des places pour les différentes catégories d'usagers et de véhicules, l'organisation et les moyens mis en oeuvre pour garantir le niveau d'exploitation requis (notamment, gestion de la clientèle, niveaux des tarifs, effectif et qualité du personnel, nettoyage, surveillance et maintenance, services divers)

Ordre d'importance : 2

Critère :

Type : Coût

Nom : La cohérence du plan d'affaires

Description : La cohérence du plan d'affaires sera analysée sur l'examen des coûts des travaux de modernisation et/ou de rénovation des ouvrages à réaliser, coûts des prestations d'exploitation, des recettes perçues, du niveau des redevances proposé pour les deux ouvrages, et de la durée de concession dans le cas où elle pourrait être inférieure à 10 ans 26 jours pour le parc Croix des Petits Champs et /ou 9 ans pour le parc Pyramides.)

Ordre d'importance : 3

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative ; le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 51,662,459 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INDIGO INFRA

Offre :

Identifiant de l'offre : INDIGO INFRA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 51,662,459 Euro

Sous-traitance : Non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : INDIGO INFRA

Titre : Délégation de service public pour la modernisation du parc Croix des Petits Champs, la rénovation du parc Pyramides, et l'exploitation de l'ensemble (Paris Centre - 1er)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/10/2024

Date de conclusion du marché : 12/11/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 86 rue Régnault Immeuble Kadence

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dvd-ssc-mib@paris.fr

Téléphone : 33140774101

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 33144594400

Télécopieur : 33144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : INDIGO INFRA

Numéro d'enregistrement : 64202088700419

Adresse postale : 48-50 avenue du Général de Gaulle Immeuble the Curve

Ville : PUTEAUX

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : developpement@group-indigo.com

Téléphone : 33149031321

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 047e6c68-70bc-42ce-842a-d1507a8f2b5c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/01/2025 à 11:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2025